

des mercuriaux. On a employé dans les rhumatismes une tisane de gaïac faite avec 200 à 600 grammes de bois de gaïac pour 1000 grammes de décoction. On associe souvent le gaïac à la salsepareille et aux autres sudorifiques.

**EXTRAIT DE GAÏAC.** — Prenez : bois de gaïac râpé, 1 kilogramme ; eau distillée, 18 kilogr. Faites bouillir pendant une heure et passez à travers une toile ; soumettez le résidu à une seconde décoction ; laissez déposer les liqueurs pendant douze heures ; décantez-les et soumettez-les à l'évaporation à la température de l'ébullition, dans une petite bassine que vous entretenez pleine en y faisant tomber continuellement un filet de liqueur ; quand celle-ci aura été réduite aux trois quarts, achevez l'évaporation au bain-marie jusqu'en consistance molle ; ajoutez alors à la matière environ le huitième de son poids d'alcool à 80 degrés ; mélangez exactement et achevez l'évaporation jusqu'en consistance d'extrait.

L'emploi de l'eau distillée est indispensable, car il faut une grande masse d'eau pour épuiser le gaïac ; l'addition de l'alcool a pour but de diviser le dépôt résineux qui s'est formé et qu'il faut se garder de séparer.

L'extrait de gaïac entre souvent dans des pilules avec le sublimé ; il est remarquable par son odeur suave. C'est un médicament recommandable, car la résine est divisée par l'extractif et les matières muqueuses.

**TEINTURE DITE EAU-DE-VIE DE GAÏAC.** — Bois de gaïac râpé, 1 p. ; alcool à 60 degrés, 5 p. F. s. a. Mêlée avec un peu d'eau, cette teinture est employée comme dentifrice.

**ÉMULSION DE RÉSINE DE GAÏAC.** — Prenez : résine de gaïac, 50 centigr. à 1 gram. ; gomme arabique, 5 gram. ; eau, 150 gram. F. s. a. Cullen assure que cette préparation produit de meilleurs effets que la teinture alcoolique.

**TEINTURE ALCOOLIQUE DE RÉSINE DE GAÏAC.** — Prenez : résine de gaïac, 100 gram. ; alcool à 80°, 500 gram. F. s. a. Si au lieu de 500 d'alcool on met 1 kilogr. de tafia, on a le remède des Caraïbes contre la goutte. On l'administre à la dose de 1 à 2 cuillerées à bouche.

**SAVON DE GAÏAC.** — Prenez : résine de gaïac, 1 p. ; savon médicinal, 2 p. ; alcool à 33 degrés, s. q. Faites dissoudre, filtrez et évaporez en consistance pilulaire. Dose, 30 à 50 centigrammes.

**SALSEPAREILLES ET SQUINE.** — Les salsepareilles et la squine sont des racines fournies par la famille de smilacées. Leurs propriétés sont très-voisines.

Les *smilacées* forment un démembrement de la famille des asparagées : elles fournissent les racines sudorifiques de salsepareille et de squine.

**SMILAX.** — Périgone campanulé, ouvert : fleurs mâles composées de 6 étamines, les fleurs femelles de 3 styles et 3 stigmates, baie à loge mono ou disperme, tige sous-frutescente, pétiole muni de deux vrilles, fleurs en corymbe axillaire.

*S. officinalis*, H. B. — Feuilles inermes, ovées et trinerves.

*S. syphilitica*. — Tige cylindrique, munie d'aiguillons axillaires, feuilles oblongo-lancéolées, mucronées, trinerves.

*S. sarsaparilla*. — Anguleuse, aiguillonnée, feuilles inermes, rétusomucronées, trinerves.

*S. china*. — Feuilles ovées, cordées, à 5 nervures.

Différentes autres espèces, mais moins importantes que les précédentes, sont citées dans les ouvrages de matières médicales : *Smilax aspera*, *S. caduca*, *S. glauca*, *S. macabucha*, *S. glycyphylla*, *S. quadrangularis*, *S. lauriphylla*, *S. macrophylla*, *S. papyracea*.

**SALSEPAREILLES DU COMMERCE.** — Les vraies salsepareilles sont des racines fournies par plusieurs espèces voisines, qui ne sont pas encore bien déterminées, du genre *Smilax*, qui croissent en Amérique : *S. officinalis*, Kunt, *S. syphilitica*, Willd. Ces racines sont composées d'une souche ligneuse, se propageant par des nodosités qui naissent les unes à côté des autres ; elles sont pourvues d'un grand nombre de radicules longues de plusieurs pieds, grosses comme une plume à écrire et flexibles ; ces radicules sont formées d'une partie corticale qui renferme le plus de principes actifs, ce qui rend inutile l'opération qu'on lui fait ordinairement subir et qui consiste à la fendre.

*Salsepareille du Mexique, dite de Honduras.* — Cette sorte, malgré le nom qu'elle porte en France, paraît venir des ports de Tampico et de Vera-Cruz ; elle arrive en balles de toile de 60 à 100 kilogrammes. Ses racines sont longues de 1 mètre à 1 mètre 50 centimètres, presque dépourvues de radicules fines, garnies de leurs couches et de tronçons de tiges. Les souches sont grises à l'extérieur, blanchâtres à l'intérieur ; elles retiennent entre leurs nodosités une terre noire et dure ; les tiges sont jaunâtres, noueuses, géniculées, presque cylindriques ou obscurément tétragones, et pourvues çà et là de quelques épines ligneuses. Les racines sont au dehors d'une couleur noirâtre, à cause de la terre qui les recouvre ; elles offrent des cannelures longitudinales, profondes et irrégulières, dues à la dessiccation de leur partie corticale. Cette partie corticale est d'un blanc rosé à l'intérieur et recouvre un cœur ligneux, blanc, cylindrique, qui se continue d'un bout à l'autre de la racine. Ce cœur ligneux n'a qu'une saveur fade et amylacée ; mais la partie corticale en a une mucilagineuse et souvent d'une amertume assez prononcée. La racine entière a une odeur terreuse particulière, qui se développe par la décoction dans l'eau.

Cette espèce, qui est une des plus communes dans le commerce, paraît fournie par le *Smilax sarsaparilla*.

M. Guibourt admet une espèce qui ressemble beaucoup à la précédente, mais qui lui est très-inférieure en qualité : c'est la *salsepareille de Vera-Cruz*. Elle est privée de terre ; son écorce, qui se détache en grande partie du médullium blanc, est réduite à une pellicule brun noirâtre ; elle a une odeur d'aigre, et une saveur amère.

*Salsepareille rouge dite de la Jamaïque*. — Cette racine, comme la précédente, croît au Mexique et vient d'Honduras. C'est une très-bonne sorte : elle se distingue de la salsepareille du Mexique par les caractères suivants : les souches sont moins ramassées et plus disposées en longueur ; les tiges sont garnies d'épines éparses, plus nombreuses, plus fortes et plus piquantes, et les noeuds en offrent ordinairement une rangée circulaire, placée à la base d'une gaine foliacée ; quelquefois ces épines se changent en racines. Les racines sont nombreuses, longues de 2 mètres à 2 mètres 50 centimètres, ridées par la dessiccation ; mais elles sont exemptes de terre. Cette sorte se fend facilement, sans avoir besoin d'être ramollie. L'épiderme varie du gris rougeâtre ou blanchâtre au rouge orange, et cette dernière couleur, quoiqu'elle puisse varier, est cependant ce qui donne le caractère le plus saillant de cette espèce.

*Salsepareille caraque*. — Les salsepareilles de Honduras et de la Jamaïque sont les deux meilleures sortes ; viennent ensuite les deux variétés de salsepareille caraque, qui doivent l'être moins parce qu'elles sont beaucoup moins sapides. La première sorte de salsepareille caraque est une salsepareille de belle apparence ; elle arrive en boîtes pourvues de leurs souches. Elle est propre, moins terreuse que la salsepareille Honduras ; elle est tantôt blanche, tantôt rougeâtre à l'extérieur ; le cœur ligneux est très-blanc ; elle est souvent mêlée de chevelu : la seconde variété de salsepareille caraque est en boîtes longues de 50 centimètres ; les racines sont courtes, flexueuses, difficiles à fendre, pourvues de chevelu ; les tiges sont quadrangulaires, verdâtres.

*Salsepareille ligneuse*. — Cette espèce, que décrit M. Guibourt, est rare à Paris. Sa souche est grosse comme le poing, noueuse, irrégulière ; ses racines ont 4 lignes de diamètre, longues, à épiderme brun ou noirâtre ; l'écorce est rouge, le corps ligneux couleur bois de chêne.

La *salsepareille du Brésil*, dite de Portugal, n'est pas usitée en France. Elle vient de la province de Para, en boîtes cylindriques, privées de souches ; elle n'est pas plus grosse qu'une petite plume, d'un rouge obscur à l'extérieur et blanche à l'intérieur. Elle a joui autrefois de la réputation, qu'elle ne méritait pas, d'être une sorte supérieure.

La *salsepareille blonde de Tampico*, décrite par Virey, présente la structure générale des salsepareilles, mais elle n'a point cette couleur brune ou orangeâtre qu'on remarque chez la plupart des autres, elle est d'un blond clair ; ses racines, striées, longues, tenaces et un peu

plus volumineuses que chez les autres, sont dépourvues d'aspérité ; mâchée, elle est fort mucilagineuse ; elle donne, indépendamment d'une légère amertume, une saveur douceâtre qui paraît même faiblement sucrée ; son médullium ligneux n'est pas très-gros ; sa partie corticale est très-développée.

*Salsepareille indigène (Smilax aspera)*. — Plusieurs efforts ont été tentés pour substituer le *Smilax aspera* à la salsepareille de Honduras ou de la Jamaïque ; ceux que M. Serres a renouvelés seront-ils plus heureux ? L'action est-elle la même ? La composition est-elle identique ? Un examen attentif sous les rapports chimique et clinique est encore nécessaire pour résoudre ces questions, sur lesquelles nous appelons d'autant plus volontiers l'attention des médecins que la salsepareille est chère, et que le *Smilax aspera* doit être bon marché. On peut le prescrire sous la forme de tisane aux mêmes doses que la salsepareille.

**HISTOIRE CHIMIQUE DE LA SALSEPAREILLE**. — Palotti obtint de la salsepareille une substance blanche astringente et nauséuse qu'il nomma *parigline*. Folchi retrouva cette substance et la crut différente, et la nomma *smilacine*. Batka l'appela *acide parillinique* ; Tubœuf l'obtint pure et cristallisée, et montra que toutes ces substances étaient identiques, et il lui donna le nom de *salseparine*. Poggiale a confirmé ces résultats.

Voici les substances qu'on a isolées de la salsepareille : huile volatile, salseparine, résine âcre, amère, matière huileuse, matière extractive, amidon, albumine.

L'amidon est en notable quantité ; l'huile volatile est en proportion très-minime.

*Salseparine*. — Elle paraît être le principe le plus important ; elle est solide, inodore, incolore ; elle forme des cristaux rayonnés, elle est neutre ; en dissolution, sa saveur est âcre et amère ; elle est un peu soluble dans l'eau et communique à ce dissolvant la propriété caractéristique de mousser ; l'alcool la dissout mieux à chaud qu'à froid ; elle est insoluble dans l'éther. Tubœuf l'obtient en distillant au 7/8<sup>e</sup> une teinture alcoolique de salsepareille avec l'alcool à 85 degrés ; il décolore le huitième restant avec du noir animal à l'aide de l'ébullition ; la salseparine cristallise par le refroidissement ; on la purifie par de nouveaux lavages. Soubeiran précipite la teinture alcoolique par l'acétate de plomb, dont il sépare l'excès par l'acide sulfurique. Je crois fort en effet que la salseparine est très-voisine de la saponine ; on expliquerait alors facilement pourquoi Batka lui trouva le caractère acide. On sait, en effet, que la saponine se transforme facilement en acide esculique sous diverses influences.

**EMPLOI MÉDICINAL DES SALSEPAREILLES**. — La première question qu'on doit s'occuper de résoudre est celle-ci : La salsepareille produit-elle quelque effet sur l'économie animale ? C'est une chose vrai-